

## Chemins de Fer du Canada Central

DE  
**BROCKVILLE ET D'OTTAWA.**



**Grande Route a voie large conduisant a Ottawa.**

LE ET APRÈS LUNDI, LE 6 MAI COURANT les convois partiront comme suit :

DE BROCKVILLE

EXPRESS à 8.00 A.M., arrivant à Ottawa à 1.00 P.M., et à Sand Point à 1.20 P.M.  
TRAIN DE LA MALLE à 4.00 P.M., arrivant à Sand Point à 9.30 P.M.

EXPRESS DIRECT D'OTTAWA, à 3.30 P.M., en connexion avec l'Express de jour du Grand Tronc de l'Est à l'Ouest, arrivant à Ottawa à 7.10 P.M.

D'OTTAWA.

EXPRESS DIRECT DE L'OUEST à 10.00 A.M., arrivant à Brockville à 1.40 P.M., en connexion avec l'Express de jour du Grand Tronc allant à l'Est et à l'Ouest.

TRAIN DE LA MALLE à 4.20 P.M., arrivant à Brockville à 9.35 P.M.

ARRIVANT A SAND POINT

à 1.20 P.M. et à 9.30 P.M.  
PARTANT DE SAND POINT à 6.00 A.M., 11.40 A.M., et à 3.30 P.M.

Les Trains du Canada Central et les embranchements de Perth font connexion régulière avec tous les trains du chemin de fer B. et O.

Transbordements faits avec diligence. PAS DE TRANSBORDEMENT LORSQUE LES CHARS SONT CHARGÉS AU COMPLET POUR UNE STATION SPÉCIALE.

H. ABBOTT,

Brookville, 4 Mai 1872.

Directeur.

## Acte concernant la Faillite 1869

ET SES AMENDEMENTS

DANS L'AFFAIRE DE THOMAS DAVIDSON & CO., de Montréal,

FAILLIS.

Une première et dernière feuille de dividende a été préparée, sujette à objection jusqu'au NEUVIÈME jour de SEPTEMBRE prochain, après quoi le dividende sera payé.

A. B. STEWART,

Syndic Officiel.

Montréal, 23 août 1872.

## ACTE DE FAILLITE 1869

ET SES AMENDEMENTS.

DANS L'AFFAIRE D'ATHANASE ROUSSEAU, DE MONTRÉAL,

FAILLI.

JE, Soussigné, Andrew B. Stewart, syndic Officiel, donne par les présentes, avis que le VINGTIÈME jour d'août courant, à une assemblée convoquée dans ce but, j'ai été nommé syndic à la succession de l'insolvable ci-dessus nommé, aux lieu et place de Tanorède Sauvageau, démis.

A. B. STEWART,

Syndic.

Montréal, 20 août 1872.

## P. DAIGLE

Marchand de Grains, Farines

ET PROVISIONS

No. 273, Rue des Commissaires  
MONTRÉAL.

## AVIS.

Vu la décision de la Cour d'Appel dans la cause THE GLEN BRICK COMPANY, et los doutes qu'elle laisse peser sur la réputation commerciale de M. John Leeming, j'ai l'honneur d'informer mes amis et le public en général, que je ne ferai plus affaires sous les nom et raison de JOHN LEEMING & CIE., à l'avenir, mais seulement sous le nom de

OVIDE STE. MARIE,

Encanteur et Marchand à Commission.

25 Juin 1872.

## OVIDE STE. MARIE

MARCHAND A COMMISSION

ET

AGENT GENERAL

Nos. 464 et 466, Rue St. Paul,

MONTRÉAL,

REPRESENTANT EN CANADA LA MAISON

E. GERIN, de St. Jean d'Angely, Charente Inferieure, France,

Pour les articles suivants

Eau de vie qualite superieure

Champagne " "

Clarets " "

Sauterne " "

Chablis " "

Conserves " "

Nauxpic (Vin des Dames)

AUSSI AGENT POUR LA CELEBRE MAISON

MERMILLIOD FRERES,

de Chatellerault, (le Sheffield de la France.)

COUPELLERIE FRANCAISE SUPERIEURE.

N.B.—Ordres reçus pour le Commerce seulement Montréal, 18 Juin 1872.

## Dr. J. A. CREVIER

RESTAURATEUR DE LA CHEVELURE

Guérit toutes les maladies du cuir chevelu, éruptions, irritations, fortifie la racine des cheveux, les empêche de tomber et les fait croître, leur rend leur couleur primitive.

Prix - - - - - \$1.00 la Bouteille.

Supérieur à toutes les préparations connues. S'adresser au

DR. J. A. CREVIER,

44, Rue Bonsecours.

HENRI C. BOSSÉ

MARCHAND DE BOIS

ET

Marchand à Commission

EN GENERAL

Agences par tout l'Europe et l'Amérique

No. 8 BATISSES GOWEN

RUE ST. PIERRE, QUEBEC

## SALLE D'ENCAN de TORONTO

Etablie en 1834.

F. W. COATE & CIE.

AGENTS DE MANUFACTURES

ENCANTEURS

ET

MARCHANDS COMMISSIONNAIRES

RUE KING

TORONTO.



Hotel du Gouvernement.

OTTAWA,

Judi, 20 Juin 1872.

PRÉSENT :

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL EN CONSEIL.

Sur la recommandation de l'Honorable Ministre des Douanes, et conformément aux dispositions de la 8me Section de l'Acte 31 Vict., intitulé : "Acte concernant les Douanes," il a plu à Son Excellence d'ordonner, et il est par le présent ordonné que les Postes de la Baie d'Hudson connus sous les noms de York Factory et Moose Factory, dans le Territoire du Nord-Ouest, seront et sont par le présent, érigés en Postes de Douane, York Factory comme annexe au Port de Winnipeg, dans la Province de Manitoba, et Moose Factory, comme annexe au Port du Sault Ste. Marie, dans la Province d'Ontario.

Wm. H. LEE,

Greffier du Conseil Privé.

8 juillet 1872.



Hotel du Gouvernement.

OTTAWA,

Le 20me jour de Juin 1872.

PRÉSENT :

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR-GÉNÉRAL EN CONSEIL.

Sur la recommandation de l'Honorable Ministre des Douanes et conformément aux dispositions de la 8me Section de l'Acte 31 Vict., chap. 6, intitulé . "Acte concernant les Douanes," il a plu à Son d'Excellence d'ordonner, et il est par le présent ordonné, que le Port d'Apple River, dans le Township et District de Parrsboro', Province de la Nouvelle-Ecosse, sera et est, par le présent, érigé en Poste de Douane comme annexe au Port de Parrsboro'.

Wm. H. LEE,

Greffier du Conseil Privé.

8 Juillet.

Courtiers.

A. & A. B. CHARLEBOIS.

COURTIERS de DENRÉS COLONIALES,

et

AGENTS POUR LA DISTILLERIE,

GOODERHAM & WORTS,

TORONTO,

16, RUE ST. SACREMENT,

MONTRÉAL.

J. P. COX,

COURTIER EN THÉ.

HUILES.

EPICERIES,

et DENRÉS COLONIALES.

Coin des rues

ST. SACREMENT et ST. NICHOLAS,

MONTRÉAL.